

Communiqué de presse

Collectif d'accompagnement des morts de la rue d'Angers

**Journée nationale des collectifs des morts de la rue
Mercredi 4 avril 2018 à 16 h 30
Cimetière de l'Ouest**

Historique :

Pendant l'hiver 2009-2010, il y a eu de nombreux décès de personnes à la rue ou ayant connu la rue. Dans un souhait d'accompagner dignement les personnes décédées, plusieurs services de veille sociale ont créé une antenne angevine du collectif les morts de la rue.

Les créateurs de ce nouveau dispositif angevin sont :

- Secours catholique
- Fondacio
- Abri de la Providence
- CCAS d'Angers // PASS

Depuis sa création, le collectif d'accompagnement des morts de la rue d'Angers a recensé 45 personnes mortes dans la rue ou mortes des suites de leur vie à la rue.

Journée nationale des collectifs des morts de la rue :

En prévision de cette journée nationale, initialement prévue le 1^{er} avril « car mourir de la rue, ce n'est pas une blague ! », le collectif d'accompagnement des morts de la rue d'Angers a évoqué la plantation d'un arbre à la mémoire des personnes décédées dans la rue ou mortes des suites de leur vie à la rue.

Cet arbre pourrait être un lieu pour les personnes de se recueillir quand ils le veulent ainsi que de montrer aux angevins qu'encore aujourd'hui il y a des gens qui meurent de la rue.

Aussi le collectif a sollicité la Mairie d'Angers pour se voir octroyer un emplacement pour planter un arbre du souvenir pour la journée nationale des collectifs des morts de la rue.

Monsieur Christophe BECHU, Maire d'Angers, et Madame Françoise LE GOFF, adjointe aux solidarités actives et vice-Présidente du CCAS d'Angers, ont aussitôt soutenu ce projet en proposant que la ville d'Angers ainsi que son CCAS, apporte son soutien à cette initiative en proposant de fournir :

- Un lieu au cimetière de l'Ouest
- Un arbre (un ginko biloba)
- Une stèle où sera inscrit « A la mémoire des morts de la rue. Pour ne pas oublier les oubliés..... »

Cette cérémonie du souvenir aura lieu le mercredi 4 avril à 16 h 30 au cimetière de l'Ouest, rue de la Meignanne.

Monsieur CADEAU Matthieu, coordinateur du collectif d'accompagnement des morts de la rue d'Angers avec tous les membres du collectif accueilleront toutes les personnes qui souhaitent participer à ce temps symbolique.

Mme Claudette DAGUIN, Conseillère déléguée au Handicap et à l'Accessibilité, *Conseillère communautaire et membre du CA du CCAS d'Angers*, a nommé qu'elle serait présente. Une proposition de prendre la parole lui sera donnée.

Contacts pour joindre le collectif d'accompagnement des morts de la rue d'Angers :

Matthieu Cadeau : 06.76.35.27.77

Raymonde Desroches : 07 83 08 19 97